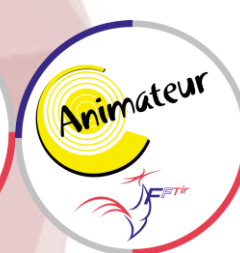
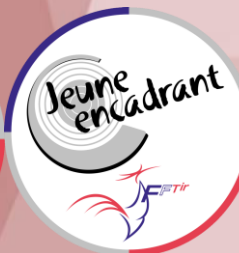


Note des formations continues

Saison 2026-27



Avec nos partenaires



Comité Régional
Olympique & Sportif
Nouvelle-Aquitaine

all
suites



Informations générales

Important : Chaque stagiaire doit prendre connaissance de la fiche de sa formation et des informations générales.

Le PSC est n'est pas obligatoire pour les formations continues, cependant il reste fortement recommandé.

Rappel : La formation continue est obligatoire au minimum 1 fois tous les 4 ans.

Le CAC n'est pas un brevet détenu à vie. Pour le renouveler, il faut suivre la formation continue spécifique avant la fin de validité. Au-delà, une nouvelle formation initiale est nécessaire.

Le matériel demandé est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

La Ligue se réserve le droit de modifier les dates des modules selon les besoins du calendrier sportif. Le cas échéant, les stagiaires sont avertis dans les meilleurs délais.

Les notes des formations initiales et note des formations continues sont également disponibles sur le site internet de la Ligue : tir-aquitaine.com

Contacts

Secretariat	DTR -RFL
• Envoi et traitement des inscriptions secretariat@tir-aquitaine.com 05 56 80 04 24 Ligue d'Aquitaine de tir 2 avenue de l'université 33 400 TALENCE	• Dérogations, questions sur les formations.. dtr@tir-aquitaine.com 07 86 43 82 23

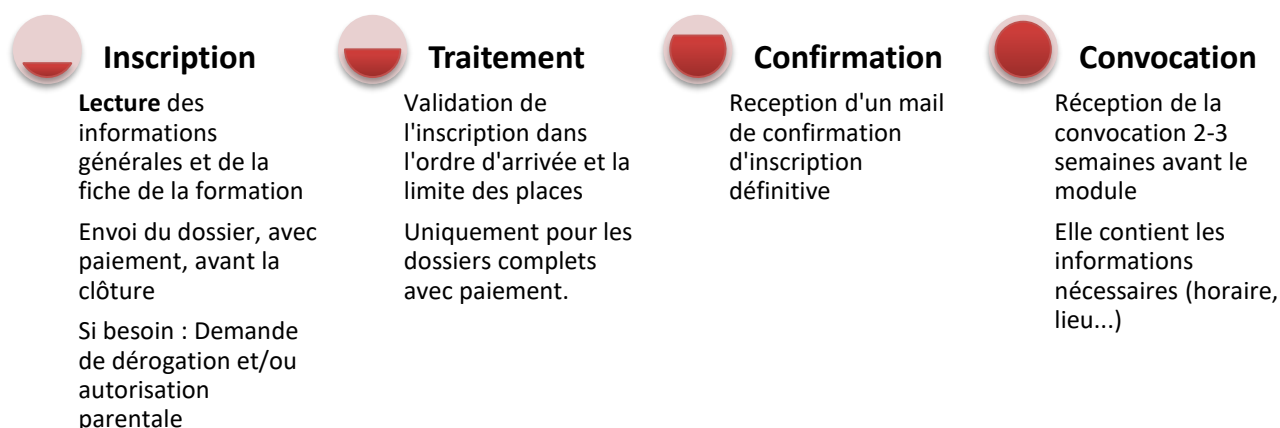
Inscriptions

Rappel : Sauf pour le renouvellement CAC, il n'y a pas de limitation géographique pour les inscriptions. (exemple : un stagiaire du 64 peut participer au module dans le 47).

Le nombre de places disponibles est limité pour chaque formation. Les inscriptions sont prises en compte **dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets** (avec paiement).

Dans les cas nécessitant une **dérogation**, l'inscription sera automatiquement refusée en l'absence de demande jointe au dossier. **Les dérogations sont à caractère exceptionnel, accordées ou non par la DTR.**

Dans un esprit d'équité, une limite **de 3 stagiaires par club pour une même formation** est fixée. **En cas de situation particulière, merci de contacter la DTR (RFL).**



Frais de formation

Le club concerné adresse le virement des frais d'inscription auprès de la Ligue, en indiquant la formation et le nom du stagiaire.

La preuve de virement (pdf, capture d'écran, photo...) est à joindre au dossier d'inscription. En cas de paiement global, merci de préciser les nom et formations.

Le délai de rétractation est de **3 jours calendaire** après la clôture des inscriptions. L'annulation de l'inscription se fait sur simple email.

Passé ce délai, tout abandon ou exclusion de la formation n'entraînera aucun remboursement même partiel.

Pour les stagiaires licenciés **Hors Ligue** les frais de formation sont majorés de 10€ par module. Les éventuels guides pédagogiques sont fournis. L'acceptation en

formation est soumise à l'accord de la RFL, dans la limite des places, avec priorité aux aquitains

Restauration et Hébergement

Sont directement organisés et pris en charge par la Ligue :

- ✓ La restauration du midi dans la limite du forfait indiqué au stagiaires. **La consommation d'alcool est strictement interdite, et entraînera l'exclusion immédiate de la formation.**
- ✓ L'hébergement (1 nuitée avec petit déjeuner), lorsque le module se déroule sur 2 journées consécutives.

Sont à la charge du comité départemental, du club ou du stagiaire :

- ✓ Les frais de déplacement
- ✓ La restauration du soir
- ✓ Les frais d'hébergement supplémentaires.

Modalités de validation

Les modalités suivantes ne s'appliquent pas aux Certificats de Spécialité (CS), dont le fonctionnement est spécifique.

Pour obtenir la validation de sa formation continue, le/la stagiaire doit obligatoirement :

- ✓ **Participer activement** à toutes les journées de formations
- ✓ **Respecter** en permanence la sécurité et l'éthique fédérale, tant par ses actions et son comportement, que par ses paroles
- ✓ **Pour les formations hybride ou à distance** : Réaliser les parcours de formation à distance et questionnaires éventuels

Pour le renouvellement du CAC, la réussite de l'épreuve pratique est également une condition de validation. Cette épreuve est similaire à celle de formation initiale.

Les badges sont envoyés à chaque président de club, à l'issu du module de formation continue. Les participants ayant d'anciens écussons (tissus) peuvent demander leur remplacement.

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES

Contacts

Inscriptions

Frais de formation

Restauration et Hébergement

Modalités de validation

FORMATIONS CONTINUES

Renouvellement CAC

Tuteur Fédéral 1^{er} degré

Régler les blocs détente

Découvrir la préparation mentale

Concevoir les exercices et séances

Carabine : Régler et équilibrer l'arme

Pistoler : Le geste d'attaque

Demande d'inscription formation continue

Demande de dérogation

Autorisation parentale



Renouvellement CAC



Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

Prévision des formateurs : Votre Responsable Formation Départemental et un formateur

Département 24

• Pas de session

Département 33

• Session 33:
19/06

Département 40

• Session 40:
05/06

Département 47

• Session 47:
12/12

Cadre de la formation

Cette action est **exclusivement** destinée aux personnes titulaires du Certificat de compétence CAC. **Elle est fermée aux titulaires de Brevet Fédéraux.**

Département 64

• Session 64:
28/02

Cette formation se compose d'un temps en formation en ligne asynchrone, puis d'une demi-journée de mise en situation pratique avec votre RFD.

La présence à la totalité du module est nécessaire à la validation. La validation est soumise à la réussite des tests théoriques et pratiques

Objectifs de la formation

Le module a pour objectif, par le biais de rappels théoriques et de mise en pratique:

- ✓ Adopter un comportement adapté : Accueil, gestion de la diversité des disciplines...
- ✓ Garantir la sécurité des pratiquants : incident de tir, déplacement aux cibles...
- ✓ Transmettre et faire respecter la sécurité et l'éthique fédérale
- ✓ Découvrir des points de sécurité complémentaires pour des disciplines fédérales.

Inscription et matériel

Date butoir d'inscription : 1 mois avant la date de la session concernée

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club. Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30€**.



Conditions

- Licence valide
- Détenir un Certificat CAC en cours de validité



Matériel

- Casque anti-bruit, Tenue confortable
- Pistolet et/ou revolver 25m (ISSF ou TAR)
- Facultatif: arme d'épaule 22lr
- 1 boîte de munition manufacturée (rechargées interdites)
- Cahier de prise de note



Tuteur Fédéral 1^{er} degré

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



Date	Lieu	Intervenants
• 28 novembre	• A distance : Plateforme • Département 33	• Maud Caradec • Florian Fouquet

Cadre de la formation

Cette action est destinée aux Brevets Fédéraux **Animateur, Initiateur ou Entraîneur**.

Cette formation se compose d'un temps en formation en ligne asynchrone, puis d'une journée en présentiel.

La présence à la totalité du module est nécessaire à la validation.

Cette formation apparaîtra sur la fiche ITAC de l'encadrant.

Objectifs de la formation

Le module a pour objectif, par le biais de rappels théoriques et de mise en pratique :

- ✓ Maîtriser le rôle du tuteur au sein de la formation et du club
- ✓ Maîtriser les outils du tutorat
- ✓ Connaître les attitudes du tuteur

Inscription et matériel

Date butoir d'inscription : 29 octobre (Délais de rigueur)

Le nombre de places est **limité à 12 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30€**.



Conditions

- Licence valide
- Détenir un BFA, BFI ou BFE (Cible ou Plateau)



Matériel

- Pistolet ou Carabine 10m
- Passeport formateur
- Cahier de prise de note



Régler les blocs détentes

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



Date	Lieu	Intervenants
•13 décembre	•Département 24	•Maud Caradec •Bruno Bolteau

Cadre de la formation

Cette action est destinée aux Brevets Fédéraux **Jeune Encadrant, Animateur, Initiateur, ou Entraîneur**

La présence à la totalité du module est nécessaire à la validation.

Objectifs de la formation

Le module a pour objectif, par le biais de rappels théoriques et de mise en pratique:

- ✓ Maitriser le lexique et les principes de fonctionnement des blocs détentes
- ✓ Être capable de faire les réglages basiques de poids et de cours
- ✓ Savoir utiliser les schémas de manuel de l'arme
- ✓ Respecter les principes de sécurité et les règlements sportifs

Inscription et matériel

Date butoir d'inscription : 13 novembre (Délais de rigueur)

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30€** .



Conditions

- Licence valide
- Détenir un BFJE, BFA, BFI, ou BFE



Matériel

- Pistolet 10m et/ou carabine 10m
- Passeport formateur
- Cahier de prise de note



Découvrir la préparation mentale

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

Date	Lieu	Intervenants
• 16 janvier	• Département 33	• Maud Caradec • Florian Fouquet

Cadre de la formation

Cette action est destinée aux Brevets Fédéraux **Jeune Encadrant, Initiateur, Entraîneur ou Moniteur TAR**

La présence à la totalité du module est nécessaire à la validation.

Objectifs de la formation

Le module a pour objectifs, par le biais de rappels théoriques et de mise en pratique:

- ✓ Maitriser l'utilisation du cahier de tir
- ✓ Connaître la fixation d'objectifs technique et performance
- ✓ Découvrir les différents types de respirations

Inscription et matériel

Date butoir d'inscription : 14 décembre (Délais de rigueur)

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30€**.



Conditions

- Licence valide
- Détenir un BFJE, BFI, BFE (Cible ou Plateau) ou Monitorat TAR



Matériel

- Pistolet ou Carabine 10m
- Passeport formateur
- Cahier de prise de note



Concevoir les exercices et séances

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



Date	Lieu	Intervenants
•06 février	•Département 40	•Maud Caradec •Thomas Chinour

Cadre de la formation

Cette action est destinée aux Brevets Fédéraux **Jeune Encadrant, Animateur, Initiateur, Entraîneur ou Moniteur TAR**

La présence à la totalité du module est nécessaire à la validation.

Objectifs de la formation

Le module a pour objectif, par le biais de rappels théoriques et de mise en pratique:

- ✓ Maitriser les principales variables pour créer des exercices
- ✓ Être capable de formuler des consignes et critères de réussite clair et concis
- ✓ identifier les logiques de cohérence au sein de la séance
- ✓ Maitriser le répertoire des « grands classiques »

Inscription et matériel

Date butoir d'inscription : 06 janvier (Délais de rigueur)

Le nombre de places est **limité à 12 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30€**.



Conditions

- Licence valide
- Détenir un BFJE, BFA, BFI, BFE ou Moniteurat TAR



Matériel

- Pistolet et/ou Carabine 10m
- Passeport formateur
- Cahier de prise de note



Carabine : Régler et équilibrer l'arme

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



Date	Lieu	Intervenants
•07 mars	•Département 47	•Bertrand Ballouard •Jean Marie Ruiz

Cadre de la formation

Cette action est destinée aux Brevets Fédéraux **Jeune Encadrant, Initiateur, ou Entraîneur**

La présence à la totalité du module est nécessaire à la validation.

Objectifs de la formation

Le module a pour objectif, par le biais de rappels théoriques et de mise en pratique:

- ✓ Connaître les principes généraux de l'équilibrage et réglage des carabines
- ✓ Être capable de régler une carabine à la morphologie du tireur
- ✓ Être capable d'équilibrer une carabine 10m
- ✓ Maîtriser la cohérence entre l'adaptation du matériel et le dispositif Cibles Couleurs
- ✓ Respecter le règlement sportif en vigueur

Inscription et matériel

Date butoir d'inscription : 07 février (Délais de rigueur)

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30€**.



Conditions

- Licence valide
- Détenir un BFJE, BFI ou BFE



Matériel

- Carabine 10m
- Passeport formateur
- Cahier de prise de note



Pistolet : Le geste d'attaque

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



Date	Lieu	Intervenants
• 18 avril	• Département 64	• Maud Caradec • Thomas Chinour

Cadre de la formation

Cette action est destinée aux Brevets Fédéraux **Jeune Encadrant, Animateur, Initiateur, Entraîneur ou Moniteur TAR**

La présence à la totalité du module est nécessaire à la validation.

Objectifs de la formation

Le module a pour objectif, par le biais de rappels théoriques et de mise en pratique:

- ✓ Connaître la technique du geste d'attaque à 10m et 25m de niveau initié
- ✓ Maîtriser les grands exercices et reconnaître les erreurs fréquentes
- ✓ Être capable d'établir une progression d'apprentissage
- ✓ Respecter le règlement en vigueur

Inscription et matériel

Date butoir d'inscription : 19 mars (Délais de rigueur)

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30€**.



Conditions

- Licence valide
- Détenir un BFJE, BFI, BFE ou Monitorat TAR



Matériel

- Pistolet 25m
- Passeport formateur
- Cahier de prise de note

Demande d'inscription Formation Continue

Nom : Prénom :

Club : n° de licence :

Date de naissance : / / Catégorie d'âge :

Je suis en situation de handicap : ☐ Non ☐ Oui (Avis CNS médicale à joindre)

Tél : E- mail :

Cible couleur détenue : Discipline principale :

Niveau de compétition au cours des 3 dernières années :

☐ Loisir ☐ Départemental ☐ Régional ☐ National ☐ SHN

Brevet ou Certificat détenu : ☐ CAC ☐ BFJE ☐ BFA ☐ BFI ☐ BFE

Date d'obtention :

Fonction(s) **principale(s)** au sein du club :

☐ Encadre des jeunes ☐ Encadre des adultes ☐ Surveillance de pas de tir

☐ Elu au comité directeur ☐ Autre:

Formation continue :

- | | |
|--|---|
| ☐ Tuteur Fédéral 1 ^{er} degré | ☐ Carabine : Régler et équilibrer l'arme |
| ☐ Pistolet : Le geste d'attaque | ☐ Concevoir les exercices et séances |
| ☐ Régler les blocs détentes | ☐ Découvrir la préparation mentale |
| ☐ Renouvellement CAC Département | |

Tout dossier incomplet ou hors-délais ne sera pas prise en compte.

Documents à joindre :

- Paiement : preuve de virement du club
- Si concerné : demande de dérogation (Voir page 20)

- Pour les mineurs : autorisation parentale (voir page 21)

Merci de **lire attentivement les phrases suivantes** avant de cocher.

☐ Je consent à la collecte et au traitement de mes données personnelles dans la cadre de la formation.

☐ J'ai pris connaissance des pages 1 à 3 présentant les diverses modalités (inscription, annulation, restauration, hébergement, modalité de validation...)

☐ J'ai pris connaissance de la fiche de ma formation et **du matériel à apporter**. En l'absence du matériel nécessaire, ma participation à la journée pourra être refusée.

Indiquez vos motivations pour participer à la formation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis obligatoire du Président de club :

.....

.....

.....

.....

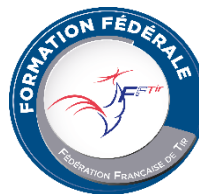
.....

.....

.....

Date et signature du stagiaire

Date et signature du Président



Demande de dérogation Formation Continue

A l'attention de Madame la Responsable Formation Ligue,

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

N° licence :

N° club :

Demande exceptionnellement une dérogation pour être autorisé à suivre la formation continue (précisez):

Pour le(s) motif(s) suivant(s) :

☐ Absence de Brevet Fédéral

☐ Autre (précisez) :

☐ Formation fermée aux BFA / CAC

.....

☐ Licence hors Aquitaine

.....

.....

Motivations et/ou situation justifiant le besoin de formation par dérogation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Il est rappelé que les dérogations sont à caractère exceptionnelle, et que leur accord n'est en aucun cas systématique.

Le/...../

Signature du demandeur :

Autorisation parentale Formation Continue

Je soussigné(e), mère, père, tuteur légal*,
autorise :

- Mon enfant à participer à la
formation continue (précisez)

se déroulant du au,

- Les membres de l'Equipe Technique Régionale, à transporter en voiture individuelle mon enfant.
- La collecte et le traitement des données dans le cadre de la formation

En cas d'urgence, j'autorise :

- Les responsables de la ligue à prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation et à l'hospitalisation éventuelles de mon enfant
- Toute intervention chirurgicale rendue nécessaire en cas d'accident majeur.

Fait à, le

Signature obligatoire (précédée des mentions "Lu et approuvé" et "Certifié exact")

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom de la personne : N° de téléphone :

Lien de parenté :

Renseignements administratifs

Allergies/ traitements :

N° de Sécurité sociale :

Caisse de Sécurité sociale + adresse :

Nom de la mutuelle (éventuellement) :

Nom du médecin traitant : N° de téléphone :